

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE

Réunion de la commission locale de l'eau
L'an deux mille vingt six, le mardi 24 février, à 10h00 heures.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie dans les locaux du SMETA, à Portiragnes (Ancienne mairie), pour présenter les travaux engagés ces derniers mois et rendre des avis sur des dossiers en lien avec la gestion quantitative de la ressource. La séance s'est déroulée en format mixte.

Membres de la CLE présents :

COLLEGE DES COLLECTIVITES		COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Gérard ABELLA	Monsieur Fabrice SOLANS	DDTM 34 (Laurence PERIANIN, Nicolas VAILLANT)
Monsieur Claude ALLINGRI		AE RMC (Madame Anne COURSEILLE)
Monsieur Jacques BOLINCHES		DREAL Occitanie (Frédérique BATTLE)
Monsieur Philippe FAURÉ		COLLEGE DES USAGERS
Madame Dominique FOUILHÉ		Monsieur Philippe LAJOIE (ASL de Vias)
Monsieur Jean-Marie LAYE		Monsieur Simon FÉGNÉ (FNE)
Madame Marie-Hélène PELAIN		Monsieur Hervé VANTWEMBEKE (CCI Hérault)
Monsieur Stéphane ORTI		Madame Marie-France DURANCEL (FHPALR)

Membres de la CLE représentés par mandat :

Monsieur Daniel BALLESTER, Monsieur Pierre MARHUENDA, Monsieur Philippe ROBERT (FHPALR), Monsieur Vincent GAUDY, Monsieur Jean-Yves LE BOZEC, Monsieur Thierry MATHIEU, Madame Sophie NOGUÈS (CA34), Monsieur Nicolas ROUQUAIROL.

Excusés/Absents :

ARS (Madame Corinne DUBOIS), Monsieur Jean AUGÉ, Monsieur Thierry BAËZA, Monsieur Pierre CALMEL, Madame Gwendoline CHAUDOIR, Madame Julie GARCIN-SAUDO, Monsieur Bertrand GELLY, Madame Chantal GUILHOU, Monsieur Pierre CROS, Monsieur Romain FAUCHART (ACAV), Monsieur René MORENO, Monsieur Paul MOUNIER (SFEG), Monsieur Jean ROUGEOT, Monsieur Michel SAULNIER, Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD (vignerons indépendants),

Participaient également à la réunion :

Madame Julie BREMOND et Madame Caroline MULLER (CD34), Madame Hélène FABREGAT (SMBT), Monsieur Philippe BARBET (CABM), Madame Véronique DUBOIS et Monsieur Salah NOFAL (SMETA).

Objet : Validation du Guide du SAGE à l'attention des aménageurs**EXPOSE :**

Un groupe de travail a été désigné pour élaborer en concertation avec les acteurs locaux, un guide du SAGE dont l'objectif était de faciliter la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau de la nappe astienne. la rédaction de ce guide a été confiée au groupement de bureaux d'études OTEIS-UADG, domicilié à Montpellier. Deux réunions du groupe de travail ont été organisées pour lancer l'opération et valider le travail effectué. Le document finalisé est présenté à l'assemblée. Articulé en trois parties, il se veut pratique et accessible à tout un chacun de sorte à faciliter, en particulier, la mise en compatibilité des PLU avec le SAGE. Ceux-ci ont intérêt à intégrer, quand cela est possible, les règles du SAGE dans leur règlement afin de renforcer leur portée réglementaire.

DELIBERATION

Après la présentation du document, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne VALIDE, à l'unanimité, après délibération, le Guide du SAGE à l'attention des aménageurs, qui sera largement diffusé auprès des communes concernées, des bureaux d'études et des institutions.

Le Président
Jacques BOLINCHES

